

En 1981, le prix Nobel de la paix a été remis au Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés en reconnaissance du travail humanitaire remarquable accompli par cet organisme. Nous avons tous applaudi à cette décision et salué les mérites du récipiendaire. Toutefois, le fait que le HCR se soit vu attribuer ce prix pour la deuxième fois en trente ans met en lumière une réalité troublante. Non seulement le problème des réfugiés a persisté durant tout ce temps, mais il s'est aggravé de façon sensible ces dernières années. La tragédie humaine des dix millions de réfugiés dans le monde nous hante chaque jour. Les situations de réfugiés, de nature diverse et complexe, affligent tous les continents. Cette situation effarante a pour dénominateur commun la misère des femmes, des hommes et des enfants, ces infortunées victimes des invasions, de la guerre civile, des violations des droits de la personne et des cataclysmes.

Outre le sort des réfugiés - qui à lui seul pourrait être source de vives préoccupations - la situation a sérieusement miné la stabilité sociale, économique et politique de bon nombre des pays en développement et des régions où les réfugiés ont cherché abri; tous reconnaissent que ces pays ne peuvent guère se payer ce luxe. Le tableau est à la fois sombre et décourageant et, à l'évidence, les perspectives semblent tout aussi sombres.

Face à ce problème humanitaire international à la fois complexe et sérieux, les Canadiens qui ont cette question à coeur peuvent fort légitimement s'interroger sur la réaction du Canada. Voilà pourquoi j'aimerais aborder cette question dans l'optique des ramifications internationales de ce problème sur la politique étrangère du Canada. Ce faisant, je parlerai du caractère dynamique et global de la réponse du Canada ainsi que de la mécanique de sa formulation. J'aimerais plus spécifiquement discuter de questions telles l'aide humanitaire et les causes des situations de réfugiés, et plus particulièrement des violations des droits de l'homme. Je n'ai pas l'intention de parler du processus de détermination, du statut de réfugiés ni du processus de réinstallation, puisque ces sujets seront traités en détail au cours de la présente conférence.

Le problème des réfugiés présente un intérêt considérable au Canada pour deux raisons qui, combinées, forment une composante fondamentale de notre politique étrangère: notre politique humanitaire traditionnelle en faveur des démunis; et l'intérêt que nous portons à un ordre international à la fois stable et juste. Ces deux politiques sont étayées par le soutien moral de l'ensemble de la population canadienne.